Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212201826-20260423-CM_23_04_26_004-DE

Mairie de Plélo - Place du 11 novembre - 22170 PLÉLO
☎ 02 96 79 53 53 - ✉ mairie@plelo.fr
Site internet : **www.plelo.fr**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLÉLO

Séance du 23 avril 2026

Date de la convocation : 17 avril 2026
Date d'affichage :

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de Plélo se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Jérémy MEURO, maire.

Présents :
Jérémy MEURO – Patrick BRIGANT - Sandrine GUILLAUME – Christian CORBEL – Sophie AUFFRAY Jean-Pierre BALLOUARD - Laure FINGOLO - Erwan CAMUS - Jean-Christophe BARBOT - Mikaël CORBEL Laëtitia CORNILY (quitte à 20h20) - Annyvonne CORBEL – Gwendoline GUÉGAN - Jeanne-Noëlle LAMOUR Guillaume LE COMTE - Guillaume LE COQÛ - Philippe LE GUEN - Laurie LÉARD – Marine MALARGÉ Jean-François LE FLOCH - Stéphanie MORVAN - Gaëlle ROUTIER – Loïc SORIN
Absent avec procuration :
Laëtitia CORNILY qui a donné pouvoir à Laure FINGOLO
Secrétaire de séance : Jean-Pierre BALLOUARD

DÉLIBÉRATION 23-04-26-004

Objet de la délibération : Budget communal – Vote des taux d'imposition 2026

M. le Maire propose à l'assemblée de maintenir les taux d'imposition 2025 qui se détaillent comme suit :
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **36,99 %** (taux moyen départemental 43,65 %)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **64,30 %** (taux moyen départemental 76,85 %)
- Taxe d'habitation : **14,23 %** (taux moyen départemental 30,36 %).

Compte tenu de l'application de ces taux aux bases d'imposition prévisionnelles 2026, le produit de la fiscalité directe locale attendu, corrigé de l'effet du coefficient correcteur, s'élèvera à **1 087 271 €.**

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré et un vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil se prononce à l'unanimité pour le maintien des taux et détaillés ci-dessus.

Le Maire ,
Jérémy MEURO

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre BALLOUARD